



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias

Communiqué de presse

Paris, le 2 mai 2018

Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique retour sur l'année 2016 et perspectives 2017-2018

Forte croissance de l'emploi en Région Ile-de-France

Une croissance exceptionnelle en 2016

Alors que la précédente étude (avril 2017) annonçait une reprise de l'activité, l'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique 2018 confirme la forte croissance du secteur. 2016 est une année exceptionnelle avec une augmentation significative des emplois en CDI et CDDU. Il s'agit de la croissance la plus forte depuis 10 ans :

- **Une croissance à deux chiffres pour les emplois CDI** : 1 500 emplois ont été créés en 2016, soit une hausse de + 11 % qui est à peu près équivalente au niveau de la masse salariale (+10%). En 2016, on approche la barre des **15 000 emplois en CDI**.
- **Une croissance de 6 % pour les emplois équivalent temps plein (ETP)** : on compte désormais **31 119 emplois** en région Ile-de-France. La croissance est du même ordre sur les autres régions françaises avec 5 167 emplois ETP.

En cumulant CDI et CDD (y compris CDDU), la masse salariale dépasse les **1,6 Mds€**.

Plusieurs facteurs expliquent ce regain d'activité :

Les productions françaises se tournent de plus en plus... en France

- **Relocalisation significative des tournages de films français** : Le taux de délocalisation passe de 36 % à 22 % avec une hausse + 7 % pour les semaines de tournage en France. Le nombre de semaines de tournage en France pour les productions audiovisuelles progresse de 30 %.
- **La production hors norme de Luc Besson, « Valerian et la Cité des Mille Planètes »** avec 75 M€ de dépenses en France, 100 jours de tournage et 450 emplois.
- **L'effet combiné du crédit d'impôt et du Fonds de soutien de la Région Ile-de-France** a permis de localiser plusieurs grosses productions en France comme « Au Revoir Là-Haut » d'Albert Dupontel (tournage et effets visuels). Les séries françaises, comme « Le Bureau des Légendes » et « Versailles », tournées en grande partie sur les plateaux de tournage franciliens (Bry-sur-Marne et La Cité du Cinéma) confirment ce regain d'intérêt pour l'Ile-de-France.

Paris et sa région attirent plus que jamais les talents du monde entier

De plus en plus de productions étrangères choisissent l'Ile-de-France pour y tourner ou bénéficier du savoir-faire des studios de création numérique (animation et effets visuels). L'effet levier du crédit d'impôt international, dont le taux est passé en 2016 de 20 à 30 %, contribue à cette dynamique même si ce n'est pas la seule explication.

- **Le retour des tournages étrangers en Île-de-France :**
 - « *Befikre* » de Aditya Chopra avec 6 M€ de dépenses en France pour 55 jours de tournage,
 - « *50 Shades Freed* » de James Foley. L'équipe s'est installée durant quelques jours au mois de juillet à l'Opéra Garnier et au Louvre,
 - « *Jackie* » de Pablo Larrain avec Natalie Portman, tourné en grande partie dans les Studios de Paris de la Cité du Cinéma. Les effets visuels ont par ailleurs été fabriqués par la société Digital District.
- **L'Île-de-France reste par ailleurs un territoire très compétitif pour l'animation.** Les talents, le savoir-faire et une fiscalité attractive sont le tiercé gagnant pour attirer les productions étrangères en France. Au-delà de l'exemple bien connu d'Illumination Mac Guff (*Despicable Me 3*), d'autres studios tels que Mikros (*Captain Underpants*), Cube ou TeamTO réalisent de plus en plus de prestations pour le compte de donneurs d'ordre étrangers.

L'année 2016 était déjà exceptionnelle. 2017 confirme la tendance.

La relocalisation de la production française se poursuit, notamment sur les films à gros budget : « *Dans la Brume* » de Daniel Roby et « *Un Peuple et son Roi* » de Pierre Schoeller, tous les deux soutenus par la Région Île-de-France, ont été tournés et fabriqués essentiellement en Île-de-France. On peut également citer « *Santa & Cie* » d'Alain Chabat (avec de fortes dépenses en VFX) ou « *Vidocq, L'Empereur de Paris* » de Jean-François Richet, soutenu par la Région Île-de-France (630K€ dont bonus) et tourné sur la base aérienne de Brétigny-sur-Orge, transformée en *backlots*, mais aussi dans de nombreux lieux franciliens. Le taux de délocalisation reste historiquement bas, sous la barre des 20 %. En outre, le crédit d'impôt Cinéma réformé au 1^{er} janvier 2016 permet de maintenir un niveau d'activité élevé avec la relocalisation en France des productions au budget supérieur à 20 M€, qui avaient tendance à se faire à l'étranger.

La France de plus en plus attractive pour la production internationale

Les dépenses de productions éligibles au crédit d'impôt international (C2I) continuent de progresser et les productions du monde entier tournent de plus en plus dans la Région Capitale : « *Mission Impossible 6* » de Christopher Mc Quarrrie (25M€ de dépenses avec 35 jours de tournages et l'embauche de plus de 300 techniciens français) ; « *The 15:17 to Paris* » de Clint Eastwood (tourné en Île-de-France et dans les Hauts-de-France) ; « *At Eternity's Gate* » de Julian Schnabel (tourné dans le Val d'Oise) mais aussi des séries TV telles que « *Sense 8* » pour Netflix et « *Patriot* » pour Amazon Studio.

La prestation étrangère en animation se portent mieux que jamais : « *Sherlock Gnomes* » (Mikros), les productions Illumination Mac Guff, « *Playmobil* » (ON Entertainment) et l'industrie des VFX n'est pas en reste (« *Blade Runner 2049* » ; « *American Gods* » (BUF)...) »

Alors qu'on observe une stabilité de l'investissement dans la production cinématographique française et une baisse du nombre total de semaines de tournage, l'industrie cinématographique et audiovisuelle française tire l'essentiel de sa croissance de la production étrangère et de la relocalisation des tournages français (cinéma et fiction TV).

2018 devrait être une année de consolidation, notamment grâce à l'activité internationale. Cependant, quelques bémols à cette euphorie générale : les difficultés financières rencontrées par certaines grosses sociétés de production et la faible structuration du secteur de la production cinématographique française peuvent freiner la croissance des investissements et le développement de films à gros budgets, à même de doper l'emploi dans le secteur.

Agnès Evren, Vice-présidente de la Région Île-de-France chargée de la Culture, du Patrimoine et de la Création, se réjouit que « *la réforme du fonds de soutien stimule, dans un même élan, la diversité de la création, la structuration de la filière et son développement économique. Avec un budget dédié de 20,5 M€, en hausse de 20 % en deux ans, notre ambition est de devenir la première région d'Europe en matière de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle.* »

Pour **Jeremy Redler**, Président de la Commission du Film d'Ile-de-France et Vice-président du Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France, «*l'industrie mondiale des contenus est en forte croissance et la Région Capitale a tous les atouts pour attirer les talents et les investissements. Le Cinéma et les séries TV représentent également un puissant vecteur de promotion touristique à même d'attirer de nouveaux visiteurs étrangers.* »

« *Nous produisons chaque année des études pour le monde de la culture et de la création. Au travers de cette analyse de données issues de sa base statistique, Audiens concrétise son rôle d'opérateur de référence en matière d'expertise sociale, au service des professions du cinéma et de l'audiovisuel* » déclare **Patrick Bézier**, Directeur général d'Audiens.

Le champ de l'étude :

Le champ de l'étude ne comprend que les entreprises participant et contribuant à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique (production, prestation).

Ont été exclues les activités de diffusion audiovisuelle, de distribution et d'exploitation cinématographique ainsi que tous les services à la production (restauration, construction de décors, aménagement de plateaux, préparation de tournages extérieurs, services exceptionnels, etc.....) qui ne sont pas cotisantes au Groupe Audiens.

Cette étude a été réalisée par **Philippe Degardin** (Directeur des études, Audiens) et **Yann Marchet** (Directeur Marketing, Commission du Film d'Ile-de-France)

Retrouvez la conférence sur Twitter  et Facebook Live 

Sur les comptes @GroupeAudiens

#EmploiCineAV

@iledefrancefilm @GroupeAudiens

Contact médias :

Commission du Film d'Ile-de-France et Audiens

Ophélie Surelle | ophelie.surelle@gmail.com | 06 28 51 42 70